

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Des immobilisations de 34,3 M\$ en 2010

GILLES BÉRUBÉ

gilles.berube@canadafrancais.com

Au cours de la prochaine année, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu prévoit investir 34,3 M\$ dans des projets d'immobilisations. Au total, son programme triennal d'immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012 s'élève à 147 M\$. Si on ajoute les projets envisagés dans les années ultérieures, on arrive à 210,3 M\$.

Comme l'ont souligné les élus lors de l'adoption du budget, l'exercice 2010 se déroulera sous le signe de la prudence. En fait, ce virage prudent s'est amorcé en 2009 avec le report du projet de complexe sportif et celui de la rue Saint-Michel qui devaient représenter des investissements de l'ordre de 18 M\$. D'autres projets notables ont aussi été reportés, dont celui du pont de l'île Sainte-Marie, le prolongement de la rue des Colibris (nécessaire au complexe sportif) et celui de la rue Douglas. En fait, des 70 M\$ prévus, environ une quarantaine de millions ont été engagés en 2009. En 2010, les projets coûteux se feront plus rares. Le plus important est le prolongement de la rue Douglas jusqu'au boulevard Saint-Luc. Le coût est évalué à 3,3 M\$. À cette somme, s'ajouteront 1,3 M\$ pour la construction d'un carrefour giratoire à l'intersection de Douglas, Saint-Luc et du Parc. Les deux projets sont liés et pourraient d'ailleurs se dérouler concurremment.

ÉGOUTS

La Ville devrait poursuivre la réhabilitation des égouts de



Le prolongement de la rue Douglas et l'aménagement d'un carrefour giratoire, à l'intersection de Douglas, du boulevard Saint-Luc et de la rue du Parc constitue le principal projet.

Saint-Gérard en prolongeant le réseau sur la rue Saint-Michel. Ce projet est évalué à 4 M\$, cinq fois plus que les 800 000\$ inscrits pour ce projet en 2009. Dans ce dossier, la Ville compte sur une subvention représentant 50% du coût.

Le programme prévoit 3,2 M\$ pour le prolongement du réseau souterrain de la rue des Colibris, à Saint-Luc. Cette infrastructure constitue en quelque sorte une première étape au complexe sportif, qui doit y être branché.

Le conseil a prévu un million

pour la disposition des contenants entreposés dans l'ancienne usine IPC, pour la démolition de la partie restante du bâtiment incendié en octobre et pour disposer des résidus du feu. Une subvention a été demandée pour ces travaux. Dans une deuxième étape, la Ville prévoit consacrer une somme équivalente en 2012 pour la décontamination et la réhabilitation du terrain.

Cet immeuble doit éventuellement servir au nouveau garage municipal, un projet maintenant prévu en quatre phases. Un premier investissement de 72 560\$

doit se concrétiser en 2010. Des phases subséquentes de 387 560\$ et de 3,6 M\$ sont planifiées en 2011 et 2012. Une dernière phase de 3,6 M\$ apparaît au plan triennal dans une année subséquente.

PAVAGE

La réfection du pavage du boulevard du Séminaire se poursuivra en 2010. Cette année, les travaux porteront sur la travée en direction sud. Cet investissement de 1,8 M\$ doit être financé à même les revenus de la taxe sur les carrières et les sablières de 2009 et 2010. Le budget annuel pour la réfection de trottoirs et de chaussées demeure stable à 2 M\$.

Même chose pour le programme annuel de renouvellement du parc de véhicules, estimé à 1,9 M\$.

La municipalité compte refaire la rue Frenière, dans le quartier Saint-Eugène, au coût de 2 M\$. Ces travaux dépendent d'une subvention, mais aussi de l'accord des riverains, qui paieront une partie des travaux. Des chantiers comparables sont prévus sur les rues O'Cain et Peter au coût de 900 000\$. Les canalisations et le pavage seront refaits sur la rue Poirier, un investissement de 550 000\$. Des travaux de pavage sont planifiés sur d'autres rues, notamment Reid et Rougemont.

Le conseil a déjà budgétisé un montant d'un million de dollars pour la démolition du bâtiment patrimonial de la Singer. Une somme de 975 000\$ est inscrite pour l'expropriation ou l'acquisition de terrains en vue de l'urbanisation du boulevard Saint-Luc. Ce dossier inscrit au programme triennal depuis 2003. En 2011, un investissement supplémentaire de 2,8 M\$ est prévu pour ce projet qui sera en bonne partie financé par le ministère des Transports.

Incendié à l'automne 2008, le Centre Ernest-Thuot sera rénové au coût de 868 000\$. La Ville devrait compter sur une indemnité de 350 000\$ provenant des assurances. Enfin, la Ville a réservé 500 000\$ comme contribution à l'aménagement d'un terrain de sport synthétique au Cégep. Notons que 104 dossiers sont inscrits au programme triennal d'immobilisation pour l'année 2010. ■

ÉTUDE SUR LE TRAIN DE BANLIEUE

Saint-Jean demande l'aide des gouvernements

GILLES BÉRUBÉ

gilles.berube@canadafrancais.com

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu demande formellement l'aide financière des gouvernements fédéral et provincial pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur le train de banlieue.

Le projet d'un train de banlieue a été l'un des enjeux de la dernière campagne électorale. Tout le monde a convenu qu'il faut une étude de faisabilité pour connaître la faisabilité et les implications d'une liaison ferroviaire de banlieue entre Saint-Jean et le centre-ville de Montréal. Après ça, on saura de quoi on débat.

L'Équipe Dolbec a nuancé sa position, maintenant que les gouvernements provincial et fédéral devaient faire leur part

dans le financement de cette étude. Lors de la dernière séance de l'année, le conseil a formellement adopté une résolution pour demander une subvention pour la tenue d'une étude.

DEMANDES

En préambule de sa résolution, le conseil fait valoir que de nombreux résidents de Saint-Jean travaillent ou étudient à Montréal. Il souligne en outre l'augmentation constante du parc automobile et l'étalement urbain, deux éléments qui contribuent à la congestion routière dans la région de Montréal. Il met aussi en évidence que le nouveau terminus incitatif est situé en bordure de la voie ferrée.

Enfin, il note les nombreuses demandes reçues de la part des citoyens pour la mise sur pied de ce service, qui serait un complément à l'actuel service de transport par autobus, men-

tionne la résolution.

La Ville a adressé sa demande à la ministre québécoise des Transports, Julie Boulet, à son collègue fédéral, John Baird, de même qu'aux députés Dave Turcotte, Marie Bouillé et Claude Bachand.

Selon le conseiller Yvan Berthelot, cette demande reflète la position de l'administration municipale, qui n'est pas contre le train ni contre une étude. Sa position est que le coût de cette étude doit être partagé. Jusqu'aux élections, l'administration Dolbec s'était toutefois gardée d'entamer formellement des démarches pour la tenue d'une étude. Il n'a pas manqué de lancer la balle aux députés, qui ont tous promis de soutenir une telle démarche.

Notons que le coût évoqué pour une telle étude dépasse les 100 000\$. ■

Programme triennal d'immobilisations (Exercice 2010)

Projets	Coûts
Rue Douglas	3 262 520 \$
Carrefour giratoire	1 307 340 \$
Infrastructures Saint-Michel	4 061 990 \$
Rue des Colibris	3 154 220 \$
Usine IPC	1 000 000 \$
Voirie Séminaire	1 800 000 \$
Trottoirs et chaussées	2 000 000 \$
Parc de véhicules	1 859 000 \$
Rue Frenière	1 940 455 \$
Rues O' Cain et Peter	900 000 \$
Démolition de la Singer	1 000 000 \$
Expropriation, boulevard Saint-Luc	975 000 \$
Centre Ernest-Thuot	868 000 \$
Terrain synthétique	500 000 \$